

Long + Lécuyer Carrot 6-5-58

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Séance du Vendredi 4 Avril 1958

Redevance pour occupation du Palais des Congrès

58047

L'an mil neuf cent cinquante huit, le 4 Avril, à 17 heures le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Brusset, Député Maire, d'après convocations faites le 2 Avril 1958.

Etaient présents : MM. Brusset, Scugnet, Castelnaud, Barrot, Counil, Pouget, Guillaud, Barrière, Camblong, Bourdoille, Chamboulan, Grussenmeyer, Papeau

Représentés : M. Domecq par M. Barrot - Melle Fouché par M. Grussenmeyer, M. Techeber par M. Barrière, - M. Gausse par M. Brusset - M. Rochedereux par M. Chamboulan.

M. Counil est élu Secrétaire.

Du 4 au 8 Avril, la Foire exposition se tiendra dans les jardins du Parc de Foncillon et le Palais des Congrès :

Comme l'an dernier la Commission des Finances propose de mettre les installations à la disposition des organisateurs, moyennant le versement d'une redevance de 1 million étant entendu que les frais annexes éclairage, eau, téléphone et éventuellement chauffage, seront supportés par les organisateurs.

APPROUVE ROCHEFORT S/MER le 29 AVRIL 1958 Le Sous-Préfet signé: illisible

Le Conseil Municipal Vu le rapport de la Commission des Finances décide

- de mettre à la disposition des organisations de la Foire Exposition le Palais des Congrès et les jardins de Foncillon dans lesquels seront montés les stands métalliques
- que le Comité organisateur versera pour cette occupation une redevance de UN MILLION
- que les frais annexes ( éclairage, eau, téléphone et éventuellement chauffage) seront supportés par les organisateurs.

Pour copie conforme Mairie de Royan, le 5 mai 1958 Pr le Maire l'Adjoint Délégué,

[Signature]

POUR EXTRAIT CONFORME Pr le Maire L'Adjoint Délégué,

[Signature]